

Canadair: Ottawa a choisi Bombardier

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a fait son choix parmi les acquéreurs potentiels de l'avionnerie Canadair Ltée: il s'agit de la société québécoise Bombardier Ltée avec qui on cherche maintenant à négocier des conditions de dernière minute avant de finaliser la transaction.

Dans la capitale fédérale on n'arrivait pas hier à garder en effet le secret sur cette transaction dont on assurait qu'il ne reste plus que des détails secondaires à régler. Une annonce officielle est prévue pour le début de la semaine lors d'une conférence de presse qui sera tenue soit à Montréal soit à Ottawa.

Chez Bombardier, le président, M. Laurent Beaudoin, se refusait à tout commentaire officiel sur cette transaction qui fera de ce fabricant de matériel de transport un véritable géant de l'industrie manufacturière canadienne. Déjà échaudé par la mésaventure du contrat de construction d'autobus qui lui avait échappé au dernier instant en 1978, il semble que l'on veuille éviter de crier victoire trop tôt et ne rien prendre pour acquis.

Le prix de la transaction n'est pas connu. Il pourrait atteindre \$300 millions. L'entreprise est évaluée aux livres à \$250 millions. Rappelons cependant que le gouvernement fédéral n'avait pas pour seul objectif de vendre une entreprise d'État au meilleur prix possible. Il

cherchait également à assurer le maintien des emplois et, surtout, à garantir le maintien de Canadair à Montréal. Le fait que Bombardier soit une entreprise québécoise lui donnait à cet égard un avantage considérable sur ses concurrents.

La décision de vendre Canadair a été prise mercredi soir par le gouvernement. La ministre d'État chargée de la privatisation, Mme Barbara McDougall, avait alors indiqué que l'acheteur était choisi mais que la décision était sujette à certaines conditions.

La plus importante de ces conditions de dernière minute aurait été posée par certains ministres de l'Ouest. Ceux-ci auraient demandé que Bombardier-Canadair accepte de partager

avec Bristol Aerospace de Winnipeg le contrat d'entretien des F-18 de l'armée canadienne. Il y a quelques mois le gouvernement avait lancé un appel d'offres auquel avait répondu Canadair en consortium avec CAE Electronique et Northwest Industries d'Edmonton. Bombardier aurait posé comme condition à l'achat de Canadair l'obtention de ce contrat de \$1,7 milliard susceptible de créer à Montréal 250 emplois de haute technologie. Bristol Aerospace était un autre soumissionnaire et aurait fait savoir qu'elle voyait d'un mauvais oeil un contrat aussi important lui échapper.

Alors que dans la capitale fédérale on insistait hier sur le caractère secondaire de cette

Voir page 8: Canadair

ECONOMIE

OEUF : INTÉRÊTS DIVERGENTS

Étant donné les intérêts divergents, il semble improbable que les membres de la Fédération des producteurs d'oeufs en arrivent à un consensus rapide. Pendant ce temps, les consommateurs québécois font les frais de l'imbroglie: la douzaine d'oeufs se vend \$ 1.50 à Montréal et \$ 1.23 à Calgary. Page 9

DEMAIN

LE MONTRÉAL DE...

C'est la présidente-directrice générale de la STCUM qui livrera demain ses impressions sur cette ville multiforme qu'est Montréal. Québécoise de naissance, Louise Roy a doublement découvert la métropole. À ses souvenirs d'une enfance transplantée dans un quartier de Montréal, elle a confronté conceptions et théories acquises à la faveur de ses études en urbanisme, ici et aux États-Unis.

Le silencieux

SI LA VIE commence à 40 ans, ce n'est pas mourir que de partir avant.

Il n'y a pas de beau clair de lune... de miel.

Si le chien parlait, on saurait enfin qu'il n'est pas le meilleur ami de l'homme.

Cruelle ironie de l'association des mots: « La guerre du Pacifique ».

— ALBERT BRIE

AU MOINS 13 MORTS

Explosion d'une auto piégée à Beyrouth

BEYROUTH (Reuter, AFP) — L'explosion d'une voiture piégée a fait au moins 13 morts, hier à Beyrouth-Est, le secteur chrétien de la capitale, indiquent les forces de sécurité libanaises.

Mais le bilan de l'attentat pourrait être plus lourd et s'établir selon les radios de la capitale entre 20 et 24 morts.

L'explosion d'une charge explosive de 100 kilos, dissimulée dans une Mercedes, stationnée à 100 mètres de l'hôpital Saint-Joseph, a également fait 94 blessés, selon les forces de sécurité. Au moins 7 personnes ont péri carbonisées dans leur voiture, alors qu'elles se trouvaient à proximité du lieu de la déflagration.

Ce nouvel attentat porte à près de 160 morts le bilan de 19 explosions depuis le début de l'année dans la capitale.

On rapporte que le leader chrétien, M. Fouad Abou Nader, neveu du président, M. Amine Gemayel, et ancien chef de la milice chrétienne des Forces libanaises, était toujours soigné hier à l'hôpital Saint-Joseph, après avoir été blessé lundi lors d'affrontements entre miliciens chrétiens.

On ignore encore si ce nouvel attentat, le quatrième à Beyrouth depuis le 28 juillet, est lié aux violentes dissensions qui agitent les rangs chrétiens.

Cependant l'attentat s'est produit exactement au moment où se tenait une réunion des milices chrétiennes visant à mettre un terme aux affrontements inter-chrétiens.

À l'issue de cette réunion, le Parti phalangiste du président Gemayel a indiqué dans une déclaration qu'il demanderait aux Forces libanaises de prendre les mesures nécessaires pour ravoir page 8: Beyrouth

LA MUSIQUE COUNTRY À MONTRÉAL



Photo Louise Lemieux

Emma Curadeau circule entre les tables d'un club country, pour y vendre ses roses lumineuses et ses toutous roses et blancs.

3. Une ambiance familiale

PAULE DES RIVIÈRES ET LOUIS LE GRAND

Il est 23h30 au bar country-western le Rocher Percé, rue Rachel. Une fille de 14 ans sirote sa bière pendant que sa mère, vêtue d'une surprenante salopette aux motifs de panthère, enlace sans pudeur un homme qui lui arrive à peine au menton. Peu importe si c'est un cha cha.

À côté, deux femmes dans la trentaine dansent ensemble. Avec leurs robes blanches et leur air endimanché, on les imaginerait à la sortie de la grand'messe à jaser de l'éducation chrétienne du petit dernier.

Ailleurs, c'est pareil. Coiffée d'un chapeau western, Emma Curadeau vend des roses lumineuses en tissu fonctionnant avec batterie greffée sur la tige (\$3.) et

des petits toutous blancs ou roses.

On pense à un village de l'Italie du Sud. Au Mexique. Au Québec d'avant l'éclatement des familles.

Car la musique country-western au Québec c'est une tradition de famille. On la fait en famille. On l'écoute en famille. Il y a eu Marcel et Renée Martel, Ti-Blanc et Michèle Richard. Il y a Réjean et Chantale Massé. Julie et Dani Daraiche.

« Dani, elle va me remplacer », nous dit Julie Daraiche, avec l'air entendu du père qui dit de son fils aîné qu'il héritera de la ferme familiale, le moment venu.

Le nombre de générations représentées dans les clubs country-western a de quoi surprendre. On est loin de ces discothèques où il normal de danser seul. Cha cha, continental, slow, samba, tout y passe.

Voir page 8: Ambiance

Montréal accueille 92 des 154 réfugiés sri lankais

(PC) — Plus de 150 réfugiés tamouls sont arrivés jeudi à Montréal, tournant ainsi une autre page de l'extraordinaire odyssée qui a débuté lorsqu'on les a découverts à bord de chaloupes de sauvetage à la dérive au large de la côte terre-neuvienne plus tôt cette semaine.

Un porte-parole d'Emploi et Immigration Canada, M. Serge Bergevin, a révélé que 92 de ces réfugiés du Sri Lanka avaient choisi de s'installer à Montréal, alors que les autres ont décidé de s'établir à Toronto.

Un autre ressortissant tamoul est actuellement hospitalisé à Saint-

Jean, Terre-Neuve, mais M. Bergevin n'a pu fournir de précisions sur son état.

Le porte-parole a ajouté que le nombre total de ces *boat people* atteignait 154, mais les autorités de l'immigration à Terre-Neuve parlaient de 155 personnes. On n'a pu obtenir d'éclaircissement sur cette contradiction apparente.

Les autorités de l'immigration ont, par ailleurs, empêché les reporters de s'approcher des réfugiés.

M. Bergevin a expliqué que les Tamouls ont été accueillis au Canada sur permission expresse du ministre, ce qui les autorise à demeurer au

pays pour un an.

Lorsque ce délai sera expiré, on procédera à une réévaluation de leur cas.

Les Tamouls soutiennent qu'ils ont dérivé pendant cinq jours sur l'océan, après avoir quitté la soute du cargo dans laquelle ils ont séjourné pendant un mois. Selon eux, ils seraient montés à bord du cargo en Inde.

Toutefois, les autorités de l'immigration ont éprouvé certains doutes au sujet de cette version, lorsqu'ils ont constaté que les réfugiés étaient en possession d'argent, de vêtements

Voir page 8: Tamouls



Photo PC

Amutha Jeyatharan tient dans ses bras sa fillette de onze ans, Thilakshan, alors qu'elles se présentent dans un hôtel montréalais hier soir. Ces deux réfugiées sri-lankaises sont accompagnées d'une représentante de la Croix-Rouge.

« Les Philippins peuvent désormais s'occuper de leur avenir en paix »

Le cardinal Jaime Sin

MARIE LAURIER

Le cardinal Jaime Sin, archevêque de Manille, refuse de plaider auprès de la présidente des Philippines, Mme Corizon Aquino, pour l'amnistie des rebelles qui ont provoqué le renversement de Ferdinand Marcos en février dernier. Même s'il admet que l'Église catholique a joué un rôle déterminant dans la chute du gouvernement de l'ancien dictateur maintenant exilé à Hawaï, il croit qu'elle doit se retirer d'une action politique trop visible.

« J'estime que nous avons fait notre devoir au moment où nous le devions, a déclaré hier le prélat qui recontra la presse à Montréal. C'était une question de justice et nous n'avions pas le droit de nous croiser les bras et de laisser faire les événements au point de voir mourir injustement les citoyens devant nos yeux. Maintenant que la démocratie s'installe aux Philippines, le clergé doit se retirer dans l'om-

bre pour s'occuper d'évangélisation, d'éducation et de lutte contre la pauvreté pour laisser aux laïcs le soin de disposer de leur toute nouvelle liberté. Il leur appartient à eux de s'impliquer et de travailler au renforcement de la paix et de la justice, de façonner un meilleur avenir. »

Au sujet de l'amnistie des rebelles, le cardinal a été très clair en insistant pour refuser toute tentative de médiation. « Il existe un gouvernement nommé et accrédité et c'est à lui de s'occuper de ce problème. Si les révolutionnaires ont été coupables de crimes et de vols, ils doivent répondre de leurs actes, en toute justice, comme dans tout régime démocratique qui se respecte. » Il ajoute que l'intervention de l'Église catholique dans la révolution civile qui a provoqué le changement de régime politique n'était que ponctuelle et dictée par la crainte de voir le pays de 55 millions d'habitants devenir une terre de feu et de

sang. « En toute conscience, nous n'avions pas le droit de nous croiser les bras, de laisser faire les événements et de voir mourir injustement des citoyens. » Maintenant que le calme est rétabli, il appartient aux laïcs de reprendre leur place dans la vie politique et au clergé de s'en abstenir, tout en restant d'une vigilance discrète. Il précise sa pensée en ces termes symboliques: « L'Église ne doit jamais se marier avec le système en place parce qu'à la génération suivante, elle devient veuve. »

L'homme d'Église ne se gêne nullement pour souhaiter que Ferdinand Marcos « qui a fait souffrir les Philippins pendant 20 ans » ne refasse jamais surface: « Je préférerais pour ma part qu'il devienne un résident permanent des États-Unis et qu'il comprenne un jour tout le tort qu'il a fait à son pays. » Quant aux biens des Marcos évalués à des millions de dollars

Voir page 8: Sin



Photo Jacques Grenier

Le cardinal Jaime Sin, archevêque de Manille

Les Caméras Vidéos '87

ZENITH VM-6200
 LA PLUS PETITE CAMÉRA VHS
 « TOUT EN UN »!

- REJOUÉ DANS LE VISEUR
- CASSETTE 1 HEURE
- CAPTEUR A CCD
- HQ. POUR LA MEILLEURE IMAGE POSSIBLE
- AUTOFOCUS

1599\$

SONY
 LE NOUVEAU STANDARD MONDIAL EN VIDÉO
 CCD-V8

CAMÉRA 8 MM
 MAINTENANT
 AUTOFOCUS

« UN PETIT BIJOU »
 « SOUND & VISION MAGAZINE »
 JAN. FEV. 1986



Grand Choix, petits prix!

Dumoulin

8390 ST-HUBERT (SUD DE MÉTROPOLITAIN) 388-4636 - 388-1122
 5916 BÉLANGER (MÉTROPOLITAIN SORTIE LACORDAIRE SUD) 256-7571

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Ambiance

« C'est comme une grande famille », disent invariablement les clients des clubs.

« Il y trop de vitesse dans la musique rock. C'est une danse pas mal cochonne. Il y a trop d'action publique », dit René Bideau, 23 ans, qui travaille près de Bithurst. René est venu passer une semaine à Montréal.

« Ici personne ne se moque lorsqu'un chanteur demande à la salle : "Y-a-t-il quelqu'un ici qui n'a jamais eu de peine d'amour". Le sentiment est roi. Roland Barthes n'est pas passé par ici lorsqu'il dit que « ce n'est plus le sexuel qui est indécent, c'est le sentimental ».

On est country de mère en fille, de père en fils, dit l'animateur Roger Lamoureux de CHR. Si les jeunes font une incursion dans le rock'n'roll, ils reviennent vite dans la grande roue du country-western.

Cette musique n'a pas souffert de la crise de la chanson québécoise. Quand on n'a pas chanté le nationalisme, on ne déchantait pas en 1986.

La culture country-western a ses lois et ses façons de se faire respecter. Le chanteur Réjean Savoie du Rocher Percé, au milieu d'une entrevue, se lève brusquement et exige qu'on lui remette nos notes, soupçonnant une entrevue bidon. Les bras.

« Cow-boy de nature », Réjean chante depuis l'âge de six ans « par goût, par affaire, par hasard ». Lorsqu'une chaîne de télévision américaine a consacré récemment toute une journée à la musique de Nashville, c'est entouré de sa famille qu'il a regardé la télévision.

Véritable réseau parallèle, la culture country-western a ses institutions, ses festivals, ses journaux, ses postes de radio, ses compositeurs, ses magasins.

Le business aussi est un ghetto familial. Le propriétaire de tel club est le frère de l'organisateur de tel festival. Telle jeune fille enregistre sur l'étiquette qui appartient à son père. Les entreprises familiales sont légion dans le monde du country.

Les enfants du country sont comme les enfants du cirque, et on leur fait une place dans la grande tente country-western.

Tu étais là. Tu es partie. Maintenant je t'aime. Reviendras-tu ? Les sentiments voyagent mais on reste sur place.

◆ Canadair

exigence, à Montréal d'autres craignent que les conditions posées par le cabinet soient plus importantes. Selon un analyste financier de Richardson, Greenshields du Canada, M. Daniel Côté, ces conditions porteraient plutôt sur des questions de financement et de garanties. Rappelez que les experts évaluent qu'en plus de payer la facture d'achat, et trouver des capitaux à cette fin, le nouveau propriétaire devra investir dans Canadair quelques centaines de millions pour la rendre compétitive.

Canadair qui est une société d'État depuis 1976 (Ottawa l'avait achetée à la multinationale américaine General Dynamics pour \$36 millions) était à vendre depuis un an et demi. Cinq acheteurs potentiels avaient été retenus et depuis le mois d'avril le gouvernement canadien avait en main une proposition d'achat de chacun de ces acheteurs. Outre Bombardier, on retrouvait Fleet Aerospace de Fort Erie (Ontario), Magna International de Toronto, le groupe IMP de Halifax et Canadian Aerospace Technologies de Montréal. Cette dernière société était un consortium composé de compagnies

◆ Canadiennes et de l'industriel allemand

Justus Dornier. Il s'agissait semble-t-il du principal concurrent de Bombardier.

Si on fait exception de quelques sociétés mineures, Canadair est la deuxième entreprise étatique que le gouvernement conservateur privatise depuis son élection. L'autre avait été l'avionnerie Dellavilland de Toronto qui a été cédée à la société américaine Boeing au prix de \$155 millions et plusieurs autres considérations qui ont fait dire à l'opposition aux Communes que le gouvernement avait bradé cette avionnerie pour une bouchée de pain. Dans le cas de Canadair, la ministre McDougall a promis que toutes les conditions de la transaction seraient connues du public.

Canadair est connue comme fabricante des avions Challenger (avion d'affaires) et CL-215, un appareil spécialisé dans la lutte aux incendies de forêts. Elle fabrique aussi du matériel militaire et exécute des travaux pour le compte d'autres avionneries dont Boeing. Ces dernières années, le public a surtout entendu parler de ses déboires financiers causés entre autres par la mise en production du Challenger. Le gouvernement fédéral a englouti quelque \$1,5 milliard. Ses dettes ayant été effacées par le gouvernement fédéral, l'entreprise de Ville Saint-Laurent a retourné le chemin de la rentabilité en 1984 avec des profits de \$2 millions pour des ventes de \$376 millions. En 1985, les profits ont été de \$27 millions pour des ventes de \$438 millions. Le carnet de commandes de l'entreprise (\$700 millions) assure du travail aux 4,700 employés pour longtemps.

Bombardier qui a été d'abord un manufacturier de matériel récréatif qui s'est fait connaître par les motos-neige est une entreprise de matériel de transport de toutes sortes : wagons de métro et de chemin de fer, véhicules utilitaires, camions militaires et, prochainement, automobiles. En 1985, ses revenus ont été de \$656 millions pour un actif de \$419 millions.

◆ Tamouls

et de journaux allemands. Les Tamouls nient toutefois être parti d'Allemagne de l'Ouest.

La première préoccupation du ministère de l'Immigration aura été que les réfugiés aient accès aux services sociaux fédéraux et provinciaux comme les prestations de bien-être et l'assurance-santé, auxquelles leur statut leur donne droit.

Pour sa part, le porte-parole, M. Robert Lapointe, d'Emploi et Immigration Canada a admis que l'enquête de sécurité sur les nouveaux arrivants n'avait pu être menée à terme avant que le permis ministériel d'un an ne leur soit accordé.

« Nous continuons à rassembler les renseignements qui nous permettent de renouveler ou non ce permis de séjour, a dit M. Lapointe. Ainsi, il n'est pas possible de laisser des criminels séjourner longtemps au pays ».

Selon lui, ce sont les circonstances inhabituelles qui ont entouré l'arrivée au pays des réfugiés qui sont à l'origine des retards au chapitre de l'enquête de sécurité.

Entretiens, les réfugiés séjourneront dans un hôtel montréalais. Ces réfugiés seront pris en charge par l'organisation Sun Youth de Montréal.

Cette dernière leur assurera gîte et nourriture pour les prochains jours et ensuite des organismes subventionnés par les gouvernements fédéral et provincial viendront à leur rescousse.

Les hôtels Reine-Elizabeth et Holiday Inn ont gracieusement accepté de les héberger, l'hôtel Europa, rue Drummond, qui accueille habituellement les réfugiés affichant culpé.

Déjà, aujourd'hui, les Tamouls devront se présenter aux services d'immigration du Québec pour que des fonctionnaires les inscrivent notamment à l'Aide sociale. Ils seront également soumis à des examens de santé dont on attendra les résultats avant d'émettre des permis de travail.

L'accueil à ces réfugiés sera semblable à celui réservé généralement aux 700 réfugiés par mois qui entrent au Québec.

Selon la porte-parole du Centre social d'aide aux immigrants, Mme Mathilde Marchand, les Tamouls ont une scolarité moyenne de 10 à 12 ans. Les plus instruits parlent l'anglais.

Elle croit donc qu'ils seront en mesure de se trouver un emploi sans trop de mal.

Les Tamouls pourront recourir aux services d'un centre communautaire, le South Asia Community Centre, lequel a commencé à recueillir des vêtements, des meubles, des lits.

Ils pourront compter sur le support de la communauté tamoule montréalaise qui s'est développée surtout au cours des deux dernières années et comprend maintenant environ 4,000 membres.

Uniquement au cours du mois de juillet, quelque 124 Tamouls ont demandé asile au Canada lors de leur arrivée à l'aéroport de Mirabel.

Les Tamouls forment 18 % de la population sri-lankaise qui s'établit à 16 millions de personnes. Ils vivent surtout dans la région aride du nord de l'île.

Ils accusent la majorité cinghalaise de pratiquer la discrimination à leur égard et plusieurs réclament la création d'un Etat tamoul indépendant. Des pourparlers à ce sujet doivent reprendre la semaine prochaine entre des représentants gouvernementaux et le TULF, Tamil United Liberation Front Party.

Pendant ce temps, les sources journalistiques rapportent que les affrontements se poursuivent, particulièrement dans l'est et le nord de l'île. Le conflit sri-lankais est souvent qualifié de religieux parce que la plupart des Tamouls sont hindous alors que les Cinghalais sont bouddhistes.

Plusieurs observateurs croient cependant que la langue est la cause de tous les maux.

Dorion Le nettoyage de l'aqueduc est complété

(LE DEVOIR) — À compter de ce matin, la totalité des 6,000 résidents de Dorion, dans la banlieue Ouest de Montréal, devraient pouvoir s'abreuver en toute sécurité au réseau municipal d'aqueduc, a indiqué hier, au DEVOIR, le directeur général de la Ville, M. André Chartrand.

Au cours de l'après-midi, hier, les employés municipaux procédaient aux derniers travaux de chloration et de nettoyage du réseau dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, où se trouve le réservoir principal de la municipalité d'une capacité de 500,000 gallons.

Tout comme leurs concitoyens des autres secteurs, les résidents du quartier devaient normalement retrouver l'usage de leurs eaux, quarante-huit heures après la coupure de service nécessaire aux travaux.

On se souviendra que le 7 juillet dernier, des citoyens de la municipalité avaient découvert de petits vers blancs dans l'eau potable coulant de leurs robinets.

La Ville de Dorion a dû entreprendre par la suite le nettoyage complet de son réseau d'aqueduc, secteur par secteur.

Selon le directeur général de la Ville, M. André Chartrand, les travaux, une fois complétés, auront coûté entre \$ 30,000 et \$ 50,000 à la municipalité.

Les autorités s'attendent à pouvoir assurer, dès aujourd'hui, la fourniture aux usagers de 700,000 à 1,2 million de gallons d'eau représentant la consommation quotidienne moyenne de cette municipalité.

Par ailleurs, de sources bien informées, on apprend hier que les 155 Tamouls ont vraisemblablement tous embarqué de ports du nord de la République fédérale allemande sur un cargo, vers le 27 juillet.

Selon ces sources, citées par l'agence ouest-allemande DPA, ces Tamouls seraient principalement des réfugiés du nord de la RFA, mais compteraient aussi parmi eux quelques réfugiés venus de France à travers les frontières belgo-ouest-allemande et franco-ouest-allemande.

Deux Tamouls, soupçonnés d'avoir joué un rôle dans l'organisation du transport, ont été arrêtés à Hambourg et sont interrogés par la police. Ces arrestations renforcent les indices selon lesquelles les Tamouls sont venus de RFA et non du sud de l'Inde, comme ils l'affirment, a indiqué un porte-parole de la police.

Quelque 300 Tamouls candidats au voyage auraient payé 5,000 DM (\$2,500) pour pouvoir embarquer. Ils se seraient rassemblés peu avant le départ dans les villes portuaires du nord de la RFA. Mais seulement 152 auraient été pris, les passeurs promettant aux autres qu'ils seraient acceptés sur un second bateau devant partir le 10 septembre.

Peu avant le départ, les 155 sélectionnés pour l'embarquement auraient rejoint le bateau, probablement un cargo chinois, soit dans un camion loué qui les aurait emmenés dans les zones portuaires d'Hambourg et de Bremerhaven, soit par des petites embarcations, parties de petits ports sur la Weser et sur l'Elbe.

La police enquête dans le port fluvial de Brake sur la Weser pour déterminer si le bateau n'est pas parti de là.

Alors que les autorités de Bonn observent le silence, plusieurs municipalités du nord de l'Allemagne ont constaté la disparition d'un certain nombre de Tamouls qui étaient hébergés dans des centres de réfugiés.

Selon un responsable ouest-allemand de l'aide aux Tamouls, M. Waldemar Steen, l'organisateur de ce nouveau trafic de boat peoples est un traducteur, M. Vaithyanath Perinparajah. M. Steen a encore déclaré avoir reconnu plusieurs des réfugiés, dont il s'occupe, sur le film vidéo tourné à Saint-Jean, Terre-Neuve, et présenté à la télévision ouest-allemande. Plusieurs Tamouls de la région de Stade (nord de la RFA) ont déclaré par ailleurs avoir reconnu leur traducteur sur ce film.

Ce voyage aurait été organisé depuis six semaines et plusieurs fois repoussé. La perspective de limitations au droit d'asile en RFA — qui s'est précisée au début de l'été — a vraisemblablement poussé les réfugiés tamouls à chercher à partir au Canada, que les rumeurs affirmaient être un des derniers havres ouverts à leur communauté.

Les Tamouls s'estiment discriminés, parqués dans des centres et victimes du racisme en RFA. Les tribunaux ouest-allemands ont rejeté beaucoup de demandes d'asile, exigeant des Tamouls qu'ils apportent, documents à l'appui, la preuve individuelle qu'ils sont poursuivis politiquement. Ceux dont les demandes avaient été refusées pouvaient jusqu'à ce jour demeurer en République fédérale allemande en raison d'une tolérance des autorités, tandis que d'autres attendaient la fin d'interminables procédures judiciaires sur leur demande. Les uns et les autres craignent désormais d'être refoulés vers le Sri Lanka.

◆ Beyrouth

mener l'ordre.

Selon la presse de Beyrouth, le président Gemayel estime que les accrochages entre Chrétiens visaient à le renverser avant le quatrième anniversaire le 23 septembre de son élection.

Tout indique que M. Samir Geagea, chef du Comité exécutif de la milice chrétienne des Forces libanaises (CE-FL) semblait avoir regagné hier soir le contrôle de toutes les fractions de sa milice, après un accrochage limité avec un carré d'opposants à Achrafieh, dans le secteur Est de Beyrouth.

Le calme s'était rétabli dans ce secteur après des tirs nourris en soirée pendant plus de deux heures, autour de la caserne Chahrouri, dans le quartier de Karm Zeitoun, sur le flanc nord de la colline d'Achrafieh, où s'étaient retranchés les « mutins ».

Arrestation d'un dirigeant sikh

VANCOUVER (AFP) — Un dirigeant sikh se présentant comme « le premier ministre de la République du Khalistan » (l'État indépendant que revendiquent les extrémistes sikhs en Inde), M. Gurmej Singh Gill, a été arrêté mercredi à son entrée au Canada, a-t-on appris hier à Vancouver de source officielle.

La police canadienne n'a pas précisé les raisons de l'arrestation de M. Gill, qui a été placé en détention à Vancouver.

M. Gill, arrêté après 12 heures d'interrogatoire par les services secrets canadiens et l'immigration, s'était présenté au poste-frontière de Douglas. Il venait de Californie où il avait assisté le week-end dernier à une convention du mouvement sikh et avait l'intention de se rendre à Vancouver pour rencontrer quelques-uns de ses partisans.

Gurmej Singh Gill est un des dirigeants du conseil national du Khalistan qui souhaite la création d'une république sikh au Pendjab.

Masse n'éliminera pas la taxe sur les revenus du pétrole et du gaz

CALGARY (PC) — Le ministre fédéral de l'Énergie, M. Marcel Masse, a fait savoir, jeudi, qu'Ottawa n'éliminera pas sa taxe sur les revenus du pétrole et du gaz naturel avant que le gouvernement de l'Alberta ne réduise ses redevances.

« Tous les Canadiens, a déclaré M. Masse à la Chambre de commerce de Calgary, doivent partager le poids et les avantages d'un secteur énergétique fort et actif ».

Le ministre a fait ressortir le besoin de coopération de la part de tous les gouvernements, affirmant que la crise actuelle, qui a fait perdre au moins 20,000 emplois dans l'industrie pétrolière, « ne peut pas être résolue par un seul gouvernement ».

Le système de taxation que l'on a actuellement, a rappelé M. Masse, est fondé sur une époque où le pétrole se vendait au moins \$30 US le baril. Mais les prix ont baissé, depuis ce temps, jusqu'à \$11 US.

Depuis la décision de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole de freiner la production, les prix ont monté légèrement aux environs de \$15 US, mais plusieurs croient que ce n'est que temporaire.

M. Masse a noté que le ralentissement énergétique a réduit les liquidités de l'industrie à environ \$5 milliards cette année. Le gouvernement de l'Alberta a offert des subventions et des exemptions fiscales de quelque \$800 millions et Ottawa a contribué environ \$200 millions.

La suppression de la taxe sur les revenus, a dit le ministre, augmenterait les liquidités de l'industrie de \$1 milliard au cours des deux prochaines années et demie.

Seulement un tiers des 150 sociétés pétrolières et gazières de l'Alberta paient actuellement la taxe, mais ces compagnies contribuent à presque 90 % à la production pétrolière de la province.

Le mois dernier, le ministre de l'Énergie de l'Alberta, M. Neil Webber, avait fait savoir que son gouvernement n'était pas prêt à lier le sort des redevances provinciales à la taxe sur les revenus perçue par Ottawa.

Cette taxe, de 10 %, va rapporter à Ottawa cette année entre \$400 et \$600 millions.

Le nouveau directeur du MBA ira de l'avant avec le projet d'agrandissement

(PC) — Nouveau directeur du Musée des Beaux-Arts de Montréal, M. Pierre Théberge, a affirmé être bien décidé à réaliser le programme d'agrandissement du musée au coût de \$60 millions du musée, mais en le rendant acceptable aux yeux du public.

Un projet d'expansion présenté par le prédécesseur de M. Théberge a causé un tel tollé qu'il a dû être annulé et qu'on le soupçonne aujourd'hui d'avoir été à l'origine de la démission de M. Alexandre Gaudier.

Le plan Gaudier devait être réalisé dans le cadre d'un projet plus vaste des Entreprises Bell Canada, dans un quadripartite situé face à l'actuel musée.

L'an dernier, Bell Canada a renoncé à son projet après que des marchands du quartier, des résidents et des conseillers municipaux eurent reproché à la société de ne pas avoir consulté personne avant d'agir.

Les opposants au projet ont également manifesté leurs inquiétudes sur les effets possibles d'un développement aussi ambitieux sur cette partie typique de la rue Sherbrooke Ouest, où les maisons victoriennes voisinent les boutiques à la mode et les bars huppés.

Agé de 44 ans, M. Théberge, qui avait été conservateur en chef de musée jusqu'à sa nomination mercredi, a affirmé être favorable à un projet révisé comprenant un nouvel immeuble situé face au premier et aussi esthétique que lui.

Le nouvel immeuble constituerait un exemple d'excellence et aurait quelque chose à dire, du point de vue d'architecture », a-t-il expliqué, sans toutefois fournir davantage de précisions.

Cet aménagement serait financé grâce à des subventions gouvernementales de l'ordre de \$25 millions et une participation du secteur privé de l'ordre de \$10 millions.

Le musée fonctionne grâce à un budget de \$9 millions et l'an dernier, a enregistré un modeste surplus. La collection permanente du musée comprend 25,000 oeuvres d'art, dont seulement les deux pour cent sont exposés à un moment donné.

C'est pourquoi le musée a besoin d'espace additionnel.

M. Théberge est entré comme conservateur en chef au Musée des beaux-arts en 1979 après avoir exercé les fonctions d'administrateur du département de conservation et celles de conservateur de l'art canadien contemporain au Musée des beaux-arts du Canada, de 1966 à 1979.

Au Musée des beaux-arts de Montréal, il fut responsable de grandes expositions des dernières années depuis Le Musée imaginaire de Tintin jusqu'à Miro Marrat à Montréal, en passant par l'Art du cinéma d'animation, Bougureau et Picasso.

M. Théberge entrera en fonction le 8 septembre.

Lavoie-Roux dit non aux médecins Trois-Rivières: la menace de fermeture s'estompe

CAROLE BEAULIEU

La ministre québécoise de la Santé, Mme Thérèse Lavoie-Roux, n'a pas plié devant la menace des médecins trifluviens de fermer progressivement, à compter de lundi prochain, le seul centre de chirurgie spécialisée de la Mauricie.

« Il n'y aura pas de construction du nouveau bloc d'urgence tant que l'établissement ne sera pas en équilibre budgétaire », a déclaré hier au DEVOIR, un porte-parole du cabinet.

« Trois-Rivières ne fait pas exception. C'est comme ça partout dans la province ».

Les porte-parole des médecins protestataires ont toutefois déclaré hier au DEVOIR qu'il est « très probable » qu'ils reviendront aujourd'hui sur leur décision d'interrompre, dès lundi, les admissions au centre hospitalier Sainte-Marie.

Selon le docteur Jean-Louis Boivin, président du conseil des médecins et dentistes de l'établissement,

les échanges tenus hier à Québec ont été « très fructueux ». Plus d'une dizaine de personnes, fonctionnaires provinciaux, médecins, administrateurs et ministre, ont pris part à une rencontre d'urgence tenue à Québec. « La ministre nous a donné l'assurance qu'il n'y aurait pas de fermeture de lits », a précisé le docteur Boivin.

Les 123 médecins protestataires menacent depuis mardi dernier d'interrompre les admissions à l'hôpital si le gouvernement ne concrétise pas ses promesses de construire une nouvelle salle d'urgence et insiste pour que l'établissement résorbe un déficit de plus d'un million.

L'annulation de la fermeture déclinera, a indiqué le docteur Boivin, des dernières nouvelles que la ministre a promis pour aujourd'hui. « Si, comme on nous l'a indiqué, il est possible de résorber le déficit sans réduire les services à la population, une entente est possible », a déclaré le docteur Boivin.

faire autant. Les questions des journalistes lui ont été adressées en anglais et en espagnol.

Interrogé sur la gréouille qui couve encore dans le pays, le cardinal Sin a rappelé que les Philippines ont mis vraiment fin à 20 ans de dictature et de régime de terreur par l'accession au pouvoir de Mme Aquino dont le mari a été exécuté par Marcos il y a trois ans le 21 août prochain. Il ne croit pas que les forces de la gauche qui contestent le nouveau régime soient noyautées par les communistes : « Il y en a sûrement un certain nombre mais ils ne sont pas suffisamment nombreux pour réussir à renverser le gouvernement. Mme Aquino a suffisamment de doigt pour mener à bien les négociations avec eux et les convaincre du bien-fondé de son programme fondé sur la démocratie et la suprématie de la justice ».

À 57 ans, le doyen de l'épiscopat des Philippines qui fut nommé évêque à 36 ans et cardinal 10 ans plus tard, est un homme jovial, poète et plein d'humour, comme ont pu le constater les participants au congrès de la SSVF hier matin. Le cardinal Sin a en effet émaillé son long et sérieux exposé sur le développement de la solidarité d'anecdotes savoureuses et de pensées inspirées du poète chilien Pablo Neruda.

Les travaux proprement dits du

congrès font relâche aujourd'hui, les Vincentiens se rendant en pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré. Le cardinal Sin pour sa part s'envoie vers Toronto et ensuite sans tarder à Manille : « Je dois y être le 21 août, autrement Cory ne me le pardonnerait pas »! a-t-il lancé en riant. Il doit présider ce jour-là la cérémonie religieuse qui marque chaque année l'anniversaire de la mort de Ninoy Aquino.

15 août

par la PC et l'AP

1985: l'Irak affirme qu'un raid de ses avions a causé d'importants dégâts au terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg. — Pieter Botha, chef de l'État sud-africain, prononce un discours très attendu, n'annonce aucune réforme concrète du régime d'apartheid.

1979: Andrew Young, représentant des États-Unis à l'ONU, démissionne après avoir rencontré sans autorisation un membre de l'O.L.P.

1974: la femme du président sud-coréen Park Chung-hee est tuée à Séoul dans un attentat dirigé contre son époux.

1969: début du festival rock de Woodstock, dans l'État de New York, qui réunira plus de 500,000 amateurs.

1961: des ouvriers est-allemands entreprennent la construction du Mur de Berlin.

1947: indépendance de l'Inde et du Pakistan après deux siècles de colonisation britannique: le Pandit Nehru devient chef du gouvernement indien et Ali Khan, chef du gouvernement pakistanais.

1946: Ottawa met fin à l'inscription obligatoire (la conscription) et décrète une amnistie générale pour les déserteurs.

1930: à Montréal, le frère André procède à la pose de la première pierre de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal.

1914: inauguration du canal de Panama.

1806: pose de la première pierre de l'Arc de Triomphe.

Arrestation d'un dirigeant sikh

VANCOUVER (AFP) — Un dirigeant sikh se présentant comme « le premier ministre de la République du Khalistan » (l'État indépendant que revendiquent les extrémistes sikhs en Inde), M. Gurmej Singh Gill, a été arrêté mercredi à son entrée au Canada, a-t-on appris hier à Vancouver de source officielle.

La police canadienne n'a pas précisé les raisons de l'arrestation de M. Gill, qui a été placé en détention à Vancouver.

M. Gill, arrêté après 12 heures d'interrogatoire par les services secrets canadiens et l'immigration, s'était présenté au poste-frontière de Douglas. Il venait de Californie où il avait assisté le week-end dernier à une convention du mouvement sikh et avait l'intention de se rendre à Vancouver pour rencontrer quelques-uns de ses partisans.

Gurmej Singh Gill est un des dirigeants du conseil national du Khalistan qui souhaite la création d'une république sikh au Pendjab.

Libre comme l'air

Association Pulmonaire du Québec

SPORTS

Surprises de taille aux Internationaux

Curren élimine Lendl

McEnroe et Noah plient bagage

TORONTO (PC) — Se servant de son arme favorite, les services, Kevin Curren a éliminé le numéro un mondial Ivan Lendl, hier, lors d'une série de victoires surprises survenues au troisième tour des Internationaux de tennis du Canada.

sortir à l'extérieur du court. Curren a par la suite gagné le set avec l'aide d'un service puissant. Aucun bris de services n'a été enregistré au deuxième set. Mais à 6-5 au bris d'égalité, Curren a raté un coup droit qui a permis l'égalité.

Fait incroyable, Lendl a ensuite commis une double-faute et Curren a éliminé le Tchecoslovaque quand ce dernier a effectué un retour du coup droit à l'extérieur de la surface du jeu.

« J'ai fait face à Lendl à quelques reprises et je sais maintenant qu'il me faut aller plus souvent au filet. Je sais qu'avec cette stratégie, lorsqu'elle rapporte, Lendl devient frustré rapidement, a ajouté le joueur qui est classé au 15e rang à l'échelle mondiale. Ivan peut frapper des coups extraordinaires. Mais lorsqu'il est pressé, il n'est pas aussi concentré ».

La sortie de Lendl est l'une des surprises majeures enregistrées au cours de l'après-midi.

Ainsi, l'Américain Jonathan Canter rejoint Curren en quarts-de-finale, ayant battu le Français Yannick Noah (no 5) en trois manches de 3-6, 7-5 et 6-4. D'autre part, Bud Schultz a surpris son compatriote Brad Gilbert (no 7) en trois sets de 3-6, 6-3 et 6-3, tandis que le Sud-Africain Christo Steyn a éliminé l'Américain Jimmy Arias (no 8), en deux manches rapides de 6-3 et 6-1.

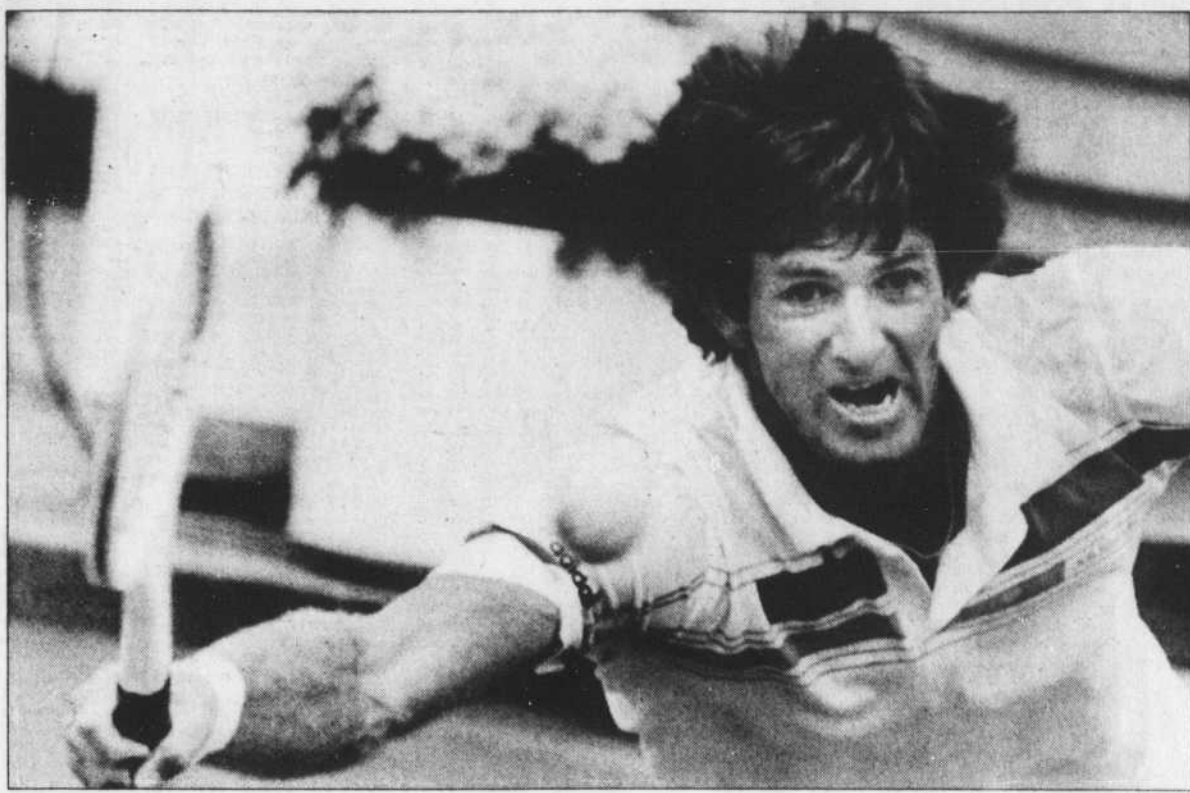
Par ailleurs, l'Ouest-Allemand Boris Becker n'a eu aucune difficulté contre le Mexicain Francisco Maciel, dans un gain de 6-3 et 6-3.

D'autre part, l'Américain Robert Seguso est monté à bord de la caravane des gains surprises, hier soir, quand il a éliminé son compatriote John McEnroe en trois sets.

Sur un retour à l'issue d'une vacance, McEnroe, éliminé du tournoi de Stratton Mountain avant les demi-finales, s'est incliné 4-6, 6-3 et 7-5 devant la 12e tête de série.

Seguso a remporté les honneurs de ce match de troisième tour en raison de brillants retours de services et de ses deuxième balles de service puissantes pour venir à bout de McEnroe, cinquième tête de série.

Mais il apparaît que McEnroe a laissé filer la victoire, incapable de remporter les gros points. Menant 4-3 au troisième set, l'Américain s'est effondré à la suite d'un superbe passing du revers de Seguso, mieux connu pour ses exploits en double.



Kevin Curren a causé toute une surprise, hier aux Internationaux du Canada, en éliminant le no 1 mondial et tête de série Ivan Lendl.

UBS expos logo and introductory text for the exhibition.

Grâce à un coup de circuit à la 10e manche Nieto fait gagner les Expos

(PC) — Retenez bien ce qui suit: les Expos l'ont emporté 5-4, hier soir, lorsque Tom Nieto a claqué un circuit avec un compte complet, après deux retraits à la 10e manche.

Le Canadien négocie avec 9 autres joueurs

Chris Chelios signe un contrat d'un an

(PC) — Le Canadien disputera son premier match pré-saison dans cinq semaines, et le directeur général Serge Savard négocie toujours avec neuf joueurs qui se préparent à entamer leur année d'option.

Un problème a été résolu hier quand le défenseur Chris Chelios a signé un contrat d'un an, plus une année d'option.

Les champions de la coupe Stanley, qui ouvriront leur calendrier des matches pré-saison en affrontant les Oilers d'Edmonton à Ottawa le 19 septembre, considèrent la signature de Chelios impérative. Ils souhaitent l'engager pour une plus longue période, mais l'Américain a préféré une entente d'un an dans l'espoir d'obtenir ensuite un meilleur contrat.

« Nous discutons depuis longtemps, a déclaré Savard, et comme je croyais que nous étions parvenus à une entente, il a encore fallu de nombreuses négociations ».

Chelios, 24 ans, a été victime de blessures à ses deux premières campagnes. Une blessure au genou l'a tenu à l'écart du jeu pour six matches réguliers et trois rencontres éliminatoires à sa première saison, lorsqu'il a été choisi sur l'équipe d'étoiles des recrues. Il avait excellé à l'offensive avec une fiche de neuf buts et 55 passes.

Une autre blessure à un genou l'a forcé à manquer 39 matches réguliers en 1985-86 et sa production offensive a chuté à huit buts et 26 assistances. Mais il a joué dans les 20 matches éliminatoires qui ont conduit le Canadien à la conquête d'une 23e coupe Stanley.

DANIEL CAZA

(PC) — Retenez bien ce qui suit: les Expos l'ont emporté 5-4, hier soir, lorsque Tom Nieto a claqué un circuit avec un compte complet, après deux retraits à la 10e manche.

Le Canadien devrait annoncer prochainement l'engagement de Chris Nilan pour une période de deux ans et une année d'option.

Les autres joueurs à mettre sous contrat sont les défenseurs Rick Green, Tom Kurvers et Mike Lalor, le gardien Steve Penney et les attaquants Lucien DeBlois, John Kordic, Brian Skrudland et Mario Tremblay.

Tremblay, 29 ans, un favori des partisans, a raté les 24 derniers matches du calendrier régulier et toutes les séries éliminatoires à cause d'une blessure à une épaule.

Comme dans le cas de Gilbert Perreault, le nouveau contrat collectif de l'Association des joueurs pourrait l'amener à reconsidérer un éventuel projet de retraite. Un joueur recevra en effet \$250,000 à l'âge de 55 ans, mais à la condition d'avoir disputé au moins 400 matches réguliers, incluant les saisons 1985-86 et 86-87.

Selon Sam Simpson, directeur des opérations pour l'Association des joueurs, le Canadien ne pourra contourner le règlement en gardant Tremblay sur leur liste de joueurs actifs sans le faire jouer.

« Il doit essayer de jouer, explique-t-il. Mais si un joueur est blessé dès le premier jour de la saison et ne peut jouer par la suite, il obtient évidemment le crédit des matches ratés ».

« À cause de ses états de service, nous aimerions que Mario devienne admissible à recevoir des \$250,000, a ajouté Simpson, mais nous ne voulons pas nous placer dans une situation où nous décevrons plusieurs joueurs en en favorisant un seul ».

frapper suppléant après un retrait à la huitième manche, a forcé les Montréalais à effectuer un spectaculaire revirement.

Après le 17e circuit de la saison d'Andre Dawson, Tim Wallach a réussi un simple. Il est passé au deuxième sac sur un amorti-sacrifice de Wayne Krenchicki et a volé le troisième.

Il a par contre fallu deux jeux pour faire croiser le marbre à Wallach. Le premier, un jeu-suicide exécuté à merveille par Luis Rivera, a été annulé. L'arbitre Dana DeMuth a jugé que Rivera a commis de l'obstruction en courant vers le premier coussin.

Cette décision a provoqué la colère et, bien sûr, l'expulsion du géant Buck Rodgers.

Celui-ci ne s'est pas calmé avant d'avoir indiqué à l'officiel que l'équipe déposait un protêt.

Tournoi International

Pas de meneurs, mais seulement des survivants

CASTLE ROCK, Colorado (AP) — Ray Floyd, qui avait déjà 14 points en banque, a décidé de ne pas terminer sa ronde, hier, quand un violent orage est venu perturber la deuxième journée du tournoi International, nouvelle épreuve qui offre \$1 million sur le circuit de la PGA.

Selon le système de points Stapleford, Floyd n'était pas tenu de terminer sa ronde. Il venait tout juste de caler un roulé de 15 pieds pour un eagle au 17e trou quand la sirène s'est faite entendre pour annoncer que le jeu était interrompu à cause de l'orage.

Selon le système de points, il n'y a pas de meneurs, mais seulement des survivants.

Floyd totalisait 14 points suite à un eagle, cinq birdies et un bogey quand la jeu a été arrêté. Il a choisi d'accepter la pire pénalité possible, soit trois points pour le dernier trou, et son total de 11 points le qualifiait très facilement pour la ronde suivante.

Calvin Peete, qui jouait en compagnie de Floyd, a choisi lui aussi de ne pas terminer sa ronde. Il se retrouvait à moins cinq après 17 trous et n'avait plus de chance de se qualifier.

« C'est quelque chose de nouveau que ce règlement, a dit Jack Nicklaus, qui a dessiné le parcours du club Castle Pines où est disputé le tournoi. Nous aurons probablement de nouveaux règlements à tous les jours ».

Nicklaus, qui a joué la normale 72, pensait qu'il ne s'était pas qualifié. « Je joue un 72 avec deux birdies et deux bogeys et un autre gars remet lui aussi une carte de 72 avec six birdies et six bogeys et me devance par un mille. C'est tout simplement stupide ».

BASEBALL

Ligue Nationale

Table with columns for team names (Chicago, Philadelphia, Cincinnati, Atlanta, Los Angeles, Houston, Pittsburgh, New York, St. Louis, Montreal, Cincinnati, Los Angeles, Houston) and their performance metrics.

Ligue Américaine

Table with columns for team names (Oakland, Seattle, Baltimore, Toronto, Detroit, Boston, Kansas City, Texas, Milwaukee, Minnesota, Chicago, Baltimore, Boston, Kansas City, Milwaukee, Minnesota, Seattle, Houston, Texas, Correa, Toronto, Johnson, Detroit, Terrell, Boston, Clemens, Baltimore, Dixon, Cleveland, Bailes, Milwaukee, Wegman, Chicago, Dotson, New York, Drabek, Kansas City, Bankhead, Minnesota, Heaton, Seattle, Moore, Oakland, Young, California, Candelaria) and their performance metrics.

LIGUE NATIONALE

Table showing league statistics for National League teams: New York, Montreal, Philadelphia, St. Louis, Chicago, Pittsburgh, Houston, San Francisco, Los Angeles, Cincinnati, Atlanta, San Diego.

LIGUE AMÉRICAINE

Table showing league statistics for American League teams: Boston, New York, Baltimore, Detroit, Toronto, Cleveland, Milwaukee, California, Texas, Kansas City, Oakland, Minnesota, Seattle.

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Table with columns for team names (Toronto, Ottawa, Montreal, Hamilton, Vancouver, Winnipeg, Edmonton, Calgary, Regina) and their performance metrics.

LIGUE CANADIENNE

Table showing league statistics for Canadian Football League teams: Toronto, Ottawa, Montreal, Hamilton, Vancouver, Winnipeg, Edmonton, Calgary, Regina.

AVIS PUBLICS

RECTIFICATIF: Avis est donné par les présentes que le contrat de vente en date du 27 juin, 1986 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES HABITATIONS COVINO INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Châteauguay le 10e jour de juillet 1986, sous le numéro 210554. Ce 24e jour de juillet, 1986 LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que G.K.S. INVESTMENTS LTD. une corporation constituée en vertu de la Loi des Compagnies du Québec, et ayant son siège social dans la Cité et District de Montréal, s'adresse à l'Inspecteur Général des Institutions Financières de Québec, afin d'obtenir l'abandon de sa charte selon les dispositions de la Loi des Compagnies du Québec.

AVIS est par les présentes donné que le requérant Marcel Cloutier, Tring Junction, PQ détendeur du permis Q-507175-002, région 3, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin de transférer ledit permis en faveur de Gilles Beaumont, Ste-Catherine de Portneuf, PQ, région 3, le tout conformément aux dispositions des R.P.L.C.T.Q. et demande à ce que la décision soit exécutoire immédiatement.

AVIS est par les présentes donné que le requérant L.G. Transport Enrg, Pohnéngamook, QC détenteur du permis Q-508469-001, région 3, s'adresse à la Commission des Transports Gagné & Landry Inc., Pohnéngamook, QC, région 3, le tout conformément aux dispositions des R.P.L.C.T.Q. et demande à ce que la décision soit exécutoire immédiatement.

CANADA, Province de Québec, District de Longueuil, COUR PROVINCIALE, No. 505-27-00023-86. PERCEPTEUR DES AMENDES, EN SA QUALITÉ DE SAISSANT, de mandateresse, vs. SALON SUPER STYLE INC., défenderesse. Le 30 août 1986 à 16:00 heures, au 1310 Bourgogne, Châteauguay district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: SAISON SUPER STYLE INC., saisis en cette cause, consistant en: 1. un véhicule, 1 vidéo VHS, 2 caisses, 1 table de centre, 4 chaises... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISE. MAURICE GAUCHER, huissier, 481-3340. GAUCHER 7 GAUCHER HUISSIERS 14 rue Davis St-Bruno, Qc J3V 1C8

La Compagnie Autos B. Dion (Windsor) Ltd, détenteur du Québec afin que lui soit transférés les certificats du permis no: M-306293 détenus par CARBEC INC. et en demande le maintien. La requérante demande également que la décision devienne exécutoire immédiatement après avoir été rendu, selon l'article 85 des Règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, 5, 6 et 7.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR PROVINCIALE NO. 500-02-02420-860 DANIEL LACROIX & ALS partie demanderesse vs. PIERRE MICHAUD partie défenderesse ASSIGINATION Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaitre au Greffe de cette Cour situé au 1er, rue Notre-Dame, cité et district de Montréal, dans les trente (30) jours à compter de la dernière insertion des présentes dans le journal Le Devoir. Une copie du Bref d'assignation et de la Déclaration a été laissée audit Greffe à son intention.

PRENEZ AVIS QUE LA COMMISSION INTER-ROUTE TRANSIT INC., défenderesse du permis no: M-306866, s'adressera à la Commission des transports du Québec afin que lui soit transférés les certificats du permis no: M-306293 détenus par CARBEC INC. et en demande le maintien. La requérante demande également que la décision devienne exécutoire immédiatement après avoir été rendu, selon l'article 85 des Règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, 5, 6 et 7.

PRENEZ AVIS QUE, LES TRANSPORTS USAGUE, INC., défenderesse M-307836 s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin que le permis suivant lui soit octroyé: PERMIS SPECIAL — 364 JOURS — TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT — de Portage du Fort, Québec, à la frontière Québec/Ontario, (tous ports de sortie) pour le transport de pâte à papier, pour le compte de Consolidated Bathurst Inc. et retour, points d'origine et/ou de destination: Scarborough, Ontario, St. Catharines, Ontario, Toronto, Ontario. La requérante invoque l'article 85 des règles de pratique. Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505, est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec, H2L 1K2. 1ère publication: 14 août 1986. 2ème publication: le 15 août 1986. PAQUETTE, PERREAULT, RIVET, TRUDEAU & ASSOCIES Adrien R. Paquette/PROCURER VS

PRENEZ AVIS QUE LA COMMISSION INTER-ROUTE TRANSIT INC., défenderesse du permis no: M-306866, s'adressera à la Commission des transports du Québec afin que lui soit transférés les certificats du permis no: M-306293 détenus par CARBEC INC. et en demande le maintien. La requérante demande également que la décision devienne exécutoire immédiatement après avoir été rendu, selon l'article 85 des Règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, 5, 6 et 7.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR PROVINCIALE NO. 500-02-021578-864 COMM DES NORMES DU TRAVAIL partie demanderesse vs. 133551 CANADA INC partie défenderesse La défenderesse, 133551 Canada Inc., d'adresse inconnue est par la présente requise de comparaitre dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion. Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119a C.P.C. a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention. Faut-il par la défenderesse de comparaitre dans ce délai Statuer sur la demande, Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire. Montréal, ce 12 août 1986 RONALD CHASSE, PROTONOTAIRE ADJOINT Me Suzanne Verreault mes Parent & Ass. 2 Complexe Desjardins, 24ème étage Montréal

PRENEZ AVIS QUE, LES TRANSPORTS USAGUE, INC., défenderesse M-307836 s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin que le permis suivant lui soit octroyé: PERMIS SPECIAL — 364 JOURS — TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT — de Portage du Fort, Québec, à la frontière Québec/Ontario, (tous ports de sortie) pour le transport de pâte à papier, pour le compte de Consolidated Bathurst Inc. et retour, points d'origine et/ou de destination: Scarborough, Ontario, St. Catharines, Ontario, Toronto, Ontario. La requérante invoque l'article 85 des règles de pratique. Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution des journaux. Première parution: le 14 août 1986. Deuxième parution: 15 août 1986.